

Maîtriser les bases de la comptabilité avec le logiciel SAGE



Blended (ou mixte)



16 Hrs



1 personnes max

Tarif particulier : NC

Tarif entreprise : 1440€
HT (Formation Entreprise)
880€ HT (Chef
d'entreprise TNS)

PUBLIC

- Gérant(e)s ou dirigeantes de TPE/PME souhaitant prendre en main la comptabilité opérationnelle.
- Toutes personnes effectuant des opérations de comptabilité au sein de leur entreprise.
- Entrepreneur indépendant.

LIEU

- Distanciel
- Présentiel

PROFIL DU FORMATEUR

- Laurence Mahé-Izel : Formatrice Comptabilité et Gestion

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Pré requis Pédagogiques :

- Avoir une connaissance générale du fonctionnement de l'entreprise.
- Avoir accès au documents comptable de l'entreprise
- Disposer d'un intérêt pour la gestion et le pilotage financier de son activité, ou de l'entreprise

Pré requis Matériels :

- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette (si formation à distance)
- Disposer d'une connexion internet
- Avoir accès à ses documents financiers



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux dirigeants de TPE, aux salariés des entreprises de gérer en autonomie leur comptabilité au quotidien. De la saisie des écritures à la déclaration de TVA, de la gestion de Trésorerie, tout en maîtrisant l'analyse de leurs comptes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Saisir correctement ses écritures d'achats dans Sage Comptabilité
- Réaliser une déclaration de TVA fiable et conforme
- Analyser et contrôler ses écritures comptables, notamment issues des exports commerciaux
- Utiliser Sage Comptabilité en autonomie pour la gestion quotidienne de son entreprise

CONTENU

- Module 1 : Introduction & prise en main : (2hrs)
 - Présentation de l'interface Sage Comptabilité.
 - Paramétrages de base (plan comptable, journaux, exercices).
 - Navigation dans les menus et raccourcis essentiels.
 - Exercice pratique : découverte guidée.
- Module 2 : Les bases de la comptabilité dans Sage : (2hrs)
 - Principes généraux de la comptabilité et rappel adapté au logiciel.
 - Comprendre les journaux comptables (achats, ventes, banque, caisse).
 - Création et gestion des tiers (fournisseurs, clients).
 - Exercice pratique : création de fiches fournisseurs.
- Module 3 : Saisie des écritures d'achats : (4hrs ou 2hrs + 2hrs)
 - Méthodologie de saisie des factures d'achats.
 - TVA : gestion et paramétrages.
 - Cas pratiques : saisie de plusieurs factures simples.
 - Cas particuliers (avoirs, notes de frais, achats à l'étranger).
 - Gestion des pièces justificatives.
 - Exercice pratique : saisie d'un lot complet de factures variées.
- Module 4 : Déclaration de TVA : (4hrs ou 2hrs + 2hrs)
 - Comprendre le mécanisme de la TVA collectée et déductible.
 - Vérifier la cohérence des écritures liées à la TVA.
 - Simulation de déclaration dans Sage.
 - Génération automatique de la déclaration dans Sage.
 - Contrôle des données avant validation.
 - Export et impression de la déclaration.
 - Mise en pratique : élaboration d'une déclaration complète.
- Module 5 : Analyse comptable & exports commerciaux : (2hrs)

- Importation / exportation des données comptables depuis Sage.
- Analyse des écritures issues de l'export commercial.
- Contrôles et rapprochements avec les factures de vente.
- Cas pratique : analyse et correction d'erreurs fréquentes.

• Module 6 : Atelier pratique & bilan : (2hrs)

- Mise en situation réelle : de la saisie d'achats à la déclaration de TVA.
- Questions / réponses personnalisées.
- Conseils pour un suivi autonome après la formation.
- Évaluation des acquis.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des apprenants au début de la réunion initialement programmée avec les apprenants
- Projection de documents
- Mise à disposition du document support à la fin de la formation

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Si Formation en visioconférence (partage d'écran & démonstrations).
- Etude de cas concrets.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique directes.
- Mise à disposition des documents supports à l'issue de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Mise en situation concrètes, exercices pratiques
- Quizz
- Attestation de compétences.

MODALITÉS D'ACCÈS

- 30 jours maximum après inscription du stagiaire.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), ADELA Développement s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.